



**Document à conserver
par la famille**

aux Parents d'Elèves du Lycée, du Collège, de la SEGPA et de l'ULIS


LA CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2017/ 2018

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Voici la traditionnelle circulaire de rentrée qui chaque année vient s'ajouter dans toutes les familles à la pile des livres prévus pour les lectures de l'été. Une circulaire de saison, donc, qui permettra de préparer avec pragmatisme la rentrée.

Mais pas seulement une circulaire de saison : nombreux sont en effet les chapitres utiles pour l'année entière et qui méritent de rester à porter de la main. « Dis-moi ce que tu relis... » disait Mauriac.

1 – Nouveautés et reconductions à la rentrée

- Chantier de construction du Lycée Saint Joseph La Salle.
- Ouverture des classes de 1^{ères} S et ES au Lycée Saint Joseph La Salle.
- Commande en ligne des fournitures scolaires grâce à l'Apel.
- Maintien d'une aide à la lecture / compréhension assistée par ordinateur, en 6^{ème}.
- Stage de pré rentrée, en Maths, pour les futurs 3^{ème}, 2^{ndes} et 1^{ères}.
- Niveau 3^{ème} : formation au 1^{er} secours.
- Niveau 3^{ème} pour les élèves volontaires : examen de certification Cambridge.
- Mise en ligne sur notre site internet : <http://www.saintjosephlasalle.fr> des informations, des circulaires et des activités de l'établissement.
- Page facebook  <https://www.facebook.com/SaintJosephLaSalle.Pantin/>
- Séances de sophrologie sur le niveau de 6^{ème} et pour les volontaires en 5^{ème}

2 – L'équipe

Les habitués de la maison Saint Joseph La Salle à Pantin retrouveront l'équipe de direction organisée de la façon suivante :

Monsieur Fabien MADERT	Chef d'établissement coordinateur, responsable du Lycée
Madame Sylvie LAURENT AUGER	Chef d'établissement du 1^{er} degré
Monsieur Patrick NIZARD	Chef d'établissement adjoint, responsable du collège
Madame Roselyne DOSSO JUTHIER	Responsable pédagogique de la SEGPA
Madame Sabine ELBAZ	Responsable pédagogique et vie scolaire du niveau 4 ^{ème}
Madame Sandra CRUZ	Conseillère principale d'éducation
Madame Emeline DOPP	Adjointe à la vie scolaire pour les 6 ^{ème} et 5 ^{ème} .
Madame Houayda GABTNI	Adjointe à la vie scolaire pour les 3 ^{ème} , 2 ^{ndes} et 1 ^{ère}
Madame Sandra CLOSSE	Adjointe à la vie scolaire pour la SEGPA et l'ULIS
Monsieur Nicolas DULIEU	Animateur en Pastorale

3 - Rappel des Horaires :

Collège SEGPA/ULIS	Matin	08h15 - 09h10	09h10 - 10h05	Récréation	10h20 - 11h15	11h15 - 12h10	
	Après-midi	13h40 - 14h35	14h35 - 15h30	Récréation	15h45 - 16h40	16h40 - 17h35	
Lycée	Matin	08h15 - 09h10	09h10 - 10h05	10h05 - 11h00	Récréation	11h15 - 12h10	12h10 - 13h05
	Après-midi	14h35 - 15h30	15h30 - 16h25	Récréation	16h40 - 17h35	17h35 - 18h30	

Les portes de l'établissement ouvrent à 7h45, 8h50 et 13h20, 14h20. L'accueil est ouvert à 7h45, fermé de 12h30 à 13h30. Le soir, l'accueil ferme à 18h30

4 – Calendrier

4.1 - RENTREE DES CLASSES : Lundi 4 septembre 2017

Les élèves seront accueillis par l'équipe de direction, puis confiés à leur professeur principal. Le premier jour, ils découvrent les lieux dans lesquels ils poursuivront leur scolarité, les objectifs de l'année et les règles de fonctionnement de l'établissement.

DATES	Classes	Matin	Après-midi
Lundi 4 septembre	6^{ème}	9h30 - 12h10	13h40 - 15h30
Lundi 4 septembre	5^{ème} et Ulis	Rentrée à 13h40	13h40 - 16h40
Mardi 5 septembre	4^{ème}	9h10 - 12h10	Sortie 12h10
Mardi 5 septembre	3^{ème}	Rentrée à 13h40	13h40 - 16h40
Mardi 5 septembre	2^{nde} et 1^{ère}	10h00-13h05	Sortie 13h05

Le lundi 4 septembre, la cantine ne fonctionnera que pour les élèves de 6^{ème} .

- o **ATTENTION : en 6^{ème} et en 5^{ème} pas de cours le mardi 5 septembre.**

L'emploi du temps est donné aux élèves. Il sera applicable à compter du mercredi 6 septembre 2017.

- o **La composition des classes est définitive ainsi que les options choisies**

4.2 - Les trimestres scolaires au collège :

1^{er} trimestre : du 4 septembre 2017 au jeudi 23 novembre 2017.

2^{ème} trimestre : du vendredi 24 novembre 2017 au samedi 3 mars 2018.

3^{ème} trimestre : du lundi 5 mars 2018 au jeudi 24 mai 2018 en 3^{ème}
du lundi 5 mars 2018 au jeudi 31 mai 2018 en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}.

4.3 Les trimestres scolaires au lycée :

1^{er} trimestre : du 4 septembre 2017 au jeudi 16 novembre 2017.

2^{ème} trimestre : du vendredi 17 novembre 2017 au jeudi 8 février 2018.

3^{ème} trimestre : du vendredi 9 février 2018 au jeudi 17 mai 2018

Attention : ces dates du 3^{ème} trimestre indiquent la fin de saisie des notes et non la fin des cours.

➔ **Un bulletin trimestriel** valide le travail de chaque trimestre. **Le duplicata coûte 5 euros.**

4.4- Un relevé de notes est donné en milieu et fin de chaque trimestre. Les dates ci-dessous indiquent le début de distribution des relevés aux élèves.

Collège :

N°1 : 2 octobre 2017. N°2 : 27 novembre 2017. N°3 : 12 janvier 2018. N°4 : 6 mars 2018. N°5 : 5 avril 2018. N°6 : en 3^{ème} 28 mai 2018 et pour les autres niveaux 5 juin 2018.

Lycée :

N°1 : 2 octobre 2017. N°2 : 20 novembre 2017. N°3 : 12 janvier 2018. N°4 : 12 février 2018. N°5 : 26 mars 2018. N°6 : 22 mai 2018.

4.5 - Les réunions générales de rentrée pour les familles (voir circulaire)

6^{ème}	Jeudi 7 septembre 2017 de 18h00 à 20h45
5^{ème} et ULIS	Jeudi 7 septembre 2017 de 18h15 à 20h45
4^{ème}	Lundi 11 septembre 2017 de 18h00 à 20h45
3^{ème}	Lundi 11 septembre 2017 de 18h15 à 20h45
2^{nde}	Mardi 12 septembre 2017 de 18h15 à 20h45
1^{ère}	Mardi 12 septembre 2017 de 18h00 à 20h45

4.6 - Messe de rentrée : Elle aura lieu le **jeudi 14 septembre à 8h15.**

4.7- Photos individuelles : Le jeudi 7 et vendredi 8 septembre au collège et au Lycée.

6.4 – Journée pédagogique :

- Il y aura deux journées pédagogiques dans l'année dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

6.5 – Inscriptions : **Lundi 2 octobre 2017**, ouverture des inscriptions pour la rentrée 2018.

L'expérience nous montre que nos classes sont chaque année très vite remplies et que des familles ayant déjà des enfants à Saint Joseph-La Salle s'y prennent trop tard pour le frère, la sœur, le cousin, la cousine ou les amis et connaissances.

6.6 – Réinscriptions pour l'ensemble de l'établissement : Elles se feront entre le 1^{er} décembre et le 13 décembre 2017. Vous en serez informés par une circulaire.

6.7- Les études surveillées.

- Elles sont encadrées par un surveillant ; elles permettent aux élèves de faire leurs devoirs ou d'apprendre leurs leçons. Les études surveillées de fin d'après midi se déroulent de 15h45 à 16h40 ou de 16h40 à 17h35, lundi, mardi, jeudi et vendredi .
- **L'inscription se fera à la rentrée auprès de Mme CRUZ (voir tarifs joints).**

6.8 – Médicaments. En dehors des traitements sur ordonnance et des PAI, **aucun médicament n'est donné aux élèves.**

7 – *Règlement et vie scolaire.*

Pour le « bien vivre ensemble », il est indispensable que chacun le respecte. J'invite donc parents et élèves à relire ce règlement avec attention. L'exemplaire inséré dans le carnet de liaison devra être **obligatoirement signé** à la rentrée.

La 1^{ère} page du **carnet de liaison** sera obligatoirement remplie par les familles. Ce document est essentiel pour la bonne communication entre l'établissement et la famille. **L'élève doit toujours l'avoir en sa possession, rangé obligatoirement dans une pochette en plastique transparente.** Sa disparition et même sa perte est un incident grave sévèrement puni. Il en va de même en cas de fraude, page arrachée ou utilisation du blanc. La perte du carnet doit être signalée immédiatement par la famille, un nouveau carnet sera remis à l'élève au prix de 20 euros suite à une demande écrite de la famille.

- **Des casiers individuels** seront mis à la disposition des élèves, en priorité ceux de 6^{ème}/5^{ème} . Les parents des élèves de 6^{ème}/5^{ème} qui désirent louer un casier pour leur enfant doivent remplir le coupon de la circulaire jointe, accompagné des 2 chèques pour le 14 juin 2017, dernier délai à l'attention de Mme CRUZ.

8 – *Votre place de parents dans la maison*

8.1 - Ensemble et par association.

Une grande enquête dite « *Ensemble et par Association* » est jointe à cet envoi pour toutes les familles. On y propose de nombreuses façons de s'investir dans la vie de la maison. Parmi ces propositions celle, très importante, qui vous offre la possibilité de devenir parent correspondant de classe.

Nous avons recensé l'an passé de nombreux parents volontaires pour accompagner les sorties, pour nous aider lors du Marché de Noël, pour évaluer nos jeunes lors de la soutenance de stage ou du dossier de PPE. Enfin de nombreuses familles se sont proposées pour offrir des stages à nos élèves.

8.2 – Assemblée Générale ordinaire des parents d'élèves :

vendredi 6 octobre 2017.

Vous vous intéressez de très près à vos enfants, et vous êtes pour cette raison chaque année très fidèles aux réunions de rentrée. Cet intérêt donne la mesure de la confiance que vous nous faites. Participer à l'Assemblée Générale des Parents, c'est également une façon de manifester votre adhésion au projet. Pour en savoir plus, contacter le président de l'A.P.E.L, par courrier électronique à presidence.apelstjosephlasalle@gmail.com.

Et maintenant, chers parents, heureuses vacances d'été et à très bientôt pour la rentrée.

Bien cordialement,
Fabien Madert
Chef d'établissement coordinateur.

Memento

Ai-je bien tout lu ?

- Circulaire « réunion de rentrée » **à conserver par la famille.**
- Liste de fournitures (voir circulaire A.P.E.L.)
- Le livret d'informations sur l'A.P.E.L.
- Le livret d'informations sur l'assurance.
- Circulaire sur le stage de rentrée de Maths, niveau 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}.



Ai-je bien tout rempli ?

- Coupon réponse pour le stage de rentrée de Maths, niveau 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}. + chèque de 90 € à l'ordre de l'Ogec Saint Joseph La Salle.
- Coupon réponse pour la réunion de parents.
- Inscription à la cantine + chèque de 160 € à l'ordre de l'Ogec Saint Joseph La Salle.
- Inscription à l'association sportive + chèque de 33 € à l'ordre de l'Association sportive Saint Joseph La Salle. + certificat médical obligatoire.
- Au Lycée : la circulaire sur le projet ski et le bulletin d'inscription avec le chèque d'acompte de 100 euros.
- Inscription au club théâtre + chèque de 65 € à l'ordre de l'Ogec Saint Joseph La Salle
- Les fiches de renseignements généraux et médicaux
- Prioritairement pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} : Circulaire concernant les casiers + un chèque de caution de 25 € + un chèque de location annuelle de 25 € à l'ordre de l'Ogec Saint Joseph La Salle.
- Le chèque de caution de 100 euros (ou espèces) pour les livres est à apporter le jour de la rentrée.**

**Tous les documents sont à remettre à Mme CRUZ
Pour le 14 juin 2017 impérativement.**

Nos services seront fermés à partir du vendredi 7 juillet 2017 midi.

et seront ouverts à compter du lundi 28 août 2017 matin.

4.8- Stages :

- En 4^{ème} SEGPA/Ulis stage 1 : du 15 janvier au 19 janvier
- En 4^{ème} SEGPA/Ulis stage 2 : du 22 mai au 1^{er} juin
- En 3^{ème} SEGPA/Ulis stage 1 : du 13 novembre au 24 novembre
- En 3^{ème} SEGPA/Ulis stage 2 : du 19 mars au 30 mars
- En 3^{ème} collège stage : du 18 décembre au 22 décembre
- En 2^{nde} stage : du 4 juin au 15 juin

4.9 – **Segpa : Réunion pour l'orientation : Pour les parents et les élèves de 3^{ème} le mardi 3 octobre 2017 à 18h00.**

4.10- **Marché de Noël : Vendredi 15 décembre 2017.** Traditionnellement, le marché de Noël est **fixé au deuxième weekend de décembre** afin que tous les anciens puissent s'y retrouver sans que cela nécessite de carton d'invitation. Ce marché est vital pour financer tous les projets de sorties et les voyages de nos élèves et l'entraide aux familles ! Une célébration aura lieu dont l'horaire et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

Retenez dès à présent la date et venez nombreux !

4.11 - **Les vacances, jours fériés ou non travaillés 2017/2018.**

Toussaint	Du vendredi 20 octobre au soir au lundi 6 novembre au matin.
Noël	Du vendredi 22 décembre au soir au lundi 8 janvier au matin.
Février	Du vendredi 16 février au soir au lundi 5 mars matin.
Pâques	Du vendredi 30 mars au soir au mardi 3 avril au matin.
Vacances de Printemps	Du vendredi 13 avril au soir au mercredi 2 mai au matin. <i>Attention l'établissement sera fermé le lundi 30 avril. Le mercredi 2 mai sera travaillé toute la journée.</i>
8 mai / Ascension	Du lundi 7 mai au soir au lundi 14 mai au matin. <i>Attention l'établissement sera fermé le mercredi 9 mai.</i>
Week-End de Pentecôte	Du vendredi 18 mai au soir au mardi 22 mai au matin.
Vacances d'été	A partir du vendredi 6 juillet après les cours.

Rappel : les départs anticipés ou les retours tardifs ne sont pas autorisés. Compte-tenu du nombre important de familles en liste d'attente, **l'établissement se réserve le droit de disposer des places des absents le jour de la rentrée.** Merci donc à chacun de respecter les dates officielles.

5 – Renseignements généraux

ATTENTION : nous vous demandons de transmettre l'ensemble des documents et inscriptions au plus tard le mercredi 14 juin 2017 dans une enveloppe format A4 (21x29,7), à l'attention de **Mme CRUZ**.

Ces documents sont essentiels pour permettre à votre enfant un début d'année serein.

Assurez-vous que le niveau de classe de votre enfant apparaisse sur tous les documents retournés y compris l'enveloppe de retour.

5.1 - Les livres

au collège

Les livres sont prêtés par le collège. Ils doivent être maintenus en bon état. **Tout livre perdu devra obligatoirement être remplacé par la famille.**

Une retenue forfaitaire de **15 Euros** sera faite par livre abîmé. Si le livre n'est pas rendu en fin d'année, il sera facturé au prix du neuf.

Un chèque de caution de 100 Euros, libellé à l'ordre de **OGEC Saint Joseph-La Salle**, est à remettre le **jour de la rentrée au moment de la distribution aux responsables des livres.**

Les chèques de caution de l'année 2016-2017 qui n'ont pas été retirés fin juin, devront l'être auprès de Mme CRUZ avant le 11 septembre 2017.

Les livres devront tous être couverts pour le lundi 11 septembre. **Nom, prénom, classe de l'élève, année scolaire** seront portés sur la couverture (étiquette) ainsi qu'à l'intérieur (page 2 de couverture).

au Lycée

Les livres sont à la charge des familles, les références des manuels vous seront transmises dès que la liste en aura été établie.

5.2 Fournitures au collège et au lycée :

La liste des fournitures est jointe à cette circulaire. Les cahiers ou livrets de travaux pratiques sont à la charge des familles et **doivent être commandés dès maintenant chez un libraire.**

Grâce à l'APEL vous pouvez faire vos commandes directement chez vous et vous faire livrer à domicile.

5.3- Circulaires.

Jointes à ce document, ces dernières sont **à remplir, à signer et à remettre à Mme CRUZ obligatoirement pour le mercredi 14 juin 2017 dernier délai.**

Nous attirons votre attention sur la nécessité, dans le retour des circulaires et des coupons réponse, d'être rigoureux et de respecter les délais impartis.

5.4 - Fiches de renseignements

Il est important que nous puissions facilement communiquer avec vous. Pour cela, notre fichier doit être parfaitement à jour. Aussi nous vous demandons de compléter les fiches de renseignements du dossier avec la plus grande attention.

Si, en cours d'année, vous deviez déménager, changer de numéro de téléphone, ou d'adresse courriel, vous devez nous communiquer toute modification. Pour cela, il convient d'écrire au secrétariat des élèves.

5.5 - Les bourses, le fond social collégien et le fond social cantine.

Ces demandes d'aide financière se font dans la deuxième moitié de septembre (sauf lycée en mai). Nous vous transmettrons les informations nécessaires dès la mise en place du dispositif.

5.6 - L'assurance scolaire : pour l'année scolaire, elle est contractée par le collège et **OBLIGATOIRE.**

Elle est incluse dans les contributions des familles (voir plaquette FEC). **Il est donc inutile de ce fait de produire une attestation de votre assurance personnelle.**

En cas de départ de l'établissement en cours ou en fin d'année, les familles doivent obligatoirement prendre rendez-vous avec le chef d'établissement.

6– Quelques aspects de l'organisation.

6.1- Le Centre de documentation et d'information (cdi)

Le CDI est accessible à tous de 12h10 à 13h40 pour les collégiens et jusqu'à 14h30 pour les lycéens. Les livres empruntés doivent être rendus dans les délais prévus. Le non respect des consignes liées à l'utilisation du CDI peut nous amener à en interdire l'accès à un élève pendant un temps déterminé.

Un chèque de caution de 15 euros libellé à l'ordre de **OGEC Saint Joseph-La Salle** sera demandé lors du premier emprunt. Ce chèque sera encaissé en cas de non restitution ou de dégradation de l'ouvrage.

6.2 - Culture humaine et religieuse / catéchèse : La culture humaine et religieuse concerne tous les élèves.

Elle fait partie des programmes scolaires et fait l'objet de séquences particulières : tous les quinze jours pour les élèves de 6^{ème} 5^{ème} et 4^{ème}. Pour les 3^{ème}, les 2^{nde} et les 1^{ère}, plusieurs conférences seront proposées dans l'année. Ces séquences permettent également une sensibilisation à des actions de solidarité.

Une préparation au baptême et à la première communion sera assurée dans l'établissement en lien avec la paroisse.

6.3 - L'animation culturelle et sportive (voir les circulaires jointes).

6.3.1–Théâtre « les gosses de Saint Jo »: cette activité a lieu au collège le mercredi après-midi de 13h30 à 15h15 pour les débutants, et de 15h30 à 17h45 pour le groupe avancé, sous la responsabilité de Madame Brigitte DOPP. L'inscription se fait au moyen du coupon-réponse à retourner au collège pour le 14 juin 2017 dernier délai à l'attention de Mme CRUZ.

6.3.2 - L'Association Sportive du collège est animée par les enseignants d'Education Physique et Sportive (E.P.S.). Ils proposent des activités le mercredi après- midi : handball, tennis de table, aérobic-fitness-crossfit. Les élèves s'inscrivent grâce au document joint, à retourner pour le 14 juin 2017 à Mme CRUZ.